

Ainsi, jusqu'à plus ample informé, je suis très porté à croire que si l'existence de la mine eût été réelle, on ne serait pas resté depuis plus de deux siècles, sans faire de nouvelles tentatives afin de découvrir l'endroit où gît cette boue jaune pour laquelle les hommes remuent ciel et terre, et de laquelle les méchants n'ont jamais assez. »

Les renseignements que demande M. A. P. je m'empresse de les lui fournir, regrettant seulement de n'avoir pas eu plus tôt connaissance de l'article qui les a provoqués. La mine d'or dont parle l'historiographe P. Mathieu a existé réellement non dans un lieu voisin de Saint-Martin-La-Plaine, mais bien sur le territoire même de cette commune, près du hameau de Bissieu, dans une vigne connue dans les titres sous le nom de la *Mine* et avant 1602 sous celui de la *Grangeasse*. Il est très vrai que le premier caillou tout broché d'or fut trouvé par un paysan qui travaillait dans cette vigne; la tradition du pays en fait foi. On est revenu, il est vrai, à diverses reprises sur les travaux et ils ont cessé définitivement au milieu du dernier siècle, parce que l'or était d'un titre trop bas, et que d'ailleurs il était si difficile de le tirer qu'il ne payait pas les frais de l'exploitation.

Les dernières recherches faites en 1745 furent poussées avec la plus grande activité. Un délégué du gouvernement vint de Saint-Etienne se fixer à Saint-Martin pour surveiller les travaux. Des ouvriers étrangers au pays furent seuls employés à extraire le minerai soit qu'ils fussent plus habiles, soit qu'on voulut par là prendre des mesures pour protéger la mine contre la cupidité. Toutefois par une faveur spéciale et en compensation du dommage occasionné dans son champ, le propriétaire *Antoine Guillermet* put avoir le droit d'y travailler moyennant un salaire de un franc par jour et, en outre, il lui fut donné un brevet d'exemption de la milice. Sept galeries de huit pieds de dimension furent pratiquées dans le rocher; et pour donner un libre et facile écoulement aux eaux de la mine, on ouvrit une percée destinée à les porter et à les dé-